



N°46 - juillet 2020



Bulletin d'information communal

Le mot du Maire



Dossier :
La nouvelle
équipe municipale



La nature s'est montrée généreuse en 2020 ! Pour preuve : ces grappes de cerises...

Chers habitants de Rosenwiller,

Depuis la parution en décembre de notre dernier bulletin communal, nous avons été confrontés, à notre échelle, aux effets de la pandémie liée au COVID 19. Cette période difficile qui impacte nos libertés n'est hélas pas terminée ; ainsi, la prudence et le respect des consignes sont, à ce jour, les seuls gestes permettant de limiter la propagation de l'épidémie. Dans notre village, des personnes se sont particulièrement engagées dans la lutte contre le virus par la confection gracieuse de masques par exemple : quel beau geste concret de solidarité !

Je souhaite vous remercier pour la confiance que vous avez témoignée à l'équipe qui s'est présentée aux urnes le dimanche 15 mars. Il est vrai que compte tenu de la situation sanitaire du pays, cet acte démocratique est un peu passé au second plan. L'équipe renouvelée m'a accordé sa confiance lors de l'élection du Maire le 25 Mai, ainsi qu'à mes adjoints, Claudine et Jean-Georges. Je me réjouis de vous présenter dans ce bulletin la nouvelle équipe municipale et les acteurs des différentes commissions communales.

Ce printemps a été marqué, à partir du mois de mars, par des travaux communaux de voirie et autres aménagements qui sont maintenant achevés ; vous pourrez les découvrir en images dans ce bulletin. Les différents dispositifs visant à limiter la vitesse rue Principale sont complétés par une réglementation concernant le stationnement. Dans ce bulletin, quelques explications concernant les règles. Après une période de sensibilisation, la police pluri-communale verbalisera les contrevenants.

Le permis d'aménager pour notre lotissement communal est accordé. Nous engageons la préparation des dossiers de consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation. Le permis de construire visant l'extension de notre place du village est également accordé ; les travaux seront engagés en fin d'année.

L'eau potable est un bien précieux qu'il convient de préserver. La commune a mis en place un point d'eau en libre accès à l'entrée du village. Cette eau de source gratuite est non potable, mais peut servir à l'arrosage des jardins, par exemple. Cette initiative s'inscrit pleinement dans nos actions de développement durable.

En début d'été, l'équipe de bénévoles de la section patrimoine a réalisé de nouveaux aménagements remarquables sur l'espace du « Laegerbrunnen ». Ces travaux, qui seront finalisés au courant de l'été, marquent la fin de ce chantier débuté en 2016. Un grand bravo à toute l'équipe pour cette magnifique réalisation !

Je vous souhaite une bonne lecture de cette édition spéciale qui a demandé beaucoup d'énergie à la commission communication et à sa rédactrice en chef, Claudine.

Bel été à tous !

Votre Maire, Philippe Wantz

ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Le 1er tour des élections municipales s'est déroulé dimanche **15 mars** dans des conditions sanitaires particulières. L'installation du bureau de vote dans la salle Swisser a permis de respecter la distanciation sociale.

Malgré les incertitudes liées à la pandémie, 292 électeurs se sont déplacés pour venir voter, soit 52% des inscrits. L'ensemble des conseillers municipaux a été élu lors du scrutin du 15 mars.

En raison du confinement, l'élection du Maire et des adjoints n'a pu se dérouler dans les délais ordinaires. Le 1er conseil municipal de la nouvelle mandature, chargé de l'élection de l'exécutif, n'a pu se tenir que le 25 mai.

M. Philippe Wantz a été réélu Maire ; Mme Claudine Huck et M. Jean-Georges Huck, 1er et 2e adjoints. Les commissions ont été constituées lors du conseil municipal du 11 juin.

L'EQUIPE MUNICIPALE 2020 - 2026 : une équipe dynamique, qui a choisi de s'engager pour le village afin de préserver son âme et l'accompagner dans son avenir.



Nathalie Modry



Yves Offenburger



Christine Meyer



Claude Graff



Fernande Huck



Dominique Barabinot



Claudine Huck



Philippe Wantz



Jean-Georges Huck



Stéphane Marguin



Biljana
Zasova Friederich



Nicolas Einhart



Anne
Fischer-Steger



Eric Meyer



Anne-Cécile Wantz

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Les **commissions communales** ont pour objectif de mener une réflexion approfondie sur les divers sujets qui sont de leur ressort. Elles en rendent compte en conseil municipal pour éclairer la prise de décision le cas échéant ou informer les conseillers sur l'avancement des projets en cours.

⇒ 9 commissions communales

Des élus sont également engagés dans des instances extracommunales (CCPR, Select'Om, PETER, ...)



LOTISSEMENT

➤ **Responsable** : **Philippe Wantz** - S'agissant d'une commission élargie, tous les membres du conseil sont invités à y prendre part.

⇒ Compétences :

- Accompagnement à la création et la réalisation du lotissement communal dans ses aspects techniques, administratifs et juridiques.

FORET et CHASSE

➤ **Responsable** : **Eric Meyer** - Nicolas Einhart, Anne Fischer-Steger, Christine Meyer, Yves Offenburger

⇒ Compétences :

- Suivi de la forêt communale, notamment en lien avec l'ONF
- Suivi des questions relatives à la chasse
- Adjudication des lots de fonds de coupe

ECOLE, ENFANCE et JEUNESSE

➤ **Responsable** : **Claudine Huck** - Stéphane Marguin, Nathalie Modry, Biljana Zasova Friederich

⇒ Compétences :

- Suivi des affaires scolaires et périscolaires
- Suivi des demandes matérielles des enseignants (manuels, informatique, locaux, ...)
- Collaboration avec l'Amicale de l'Ecole

FINANCES

➤ **Responsable** : **Philippe Wantz** - Dominique Barabinot, Claude Graff, Claudine Huck, Anne-Cécile Wantz, Biljana Zasova Friederich

⇒ Compétences :

- Préparation des budgets communaux
- Projections budgétaires selon projets communaux

Chaque commission est prise en charge par un responsable, le président étant, de droit, le Maire.

Vous trouverez ci-après la liste des commissions communales complétées des noms des conseillers qui en sont membres et leurs domaines de compétences.

URBANISME et BATIMENTS

➤ **Responsable** : **Nicolas Einhart** - Anne Fischer-Steger, Claudine Huck, Jean-Georges Huck, Eric Meyer, Anne-Cécile Wantz, Biljana Zasova Friederich

⇒ Compétences :

- Suivi du foncier communal
- Programme de réfection de voirie
- Suivi des demandes relatives au monde agricole
- Suivi de l'application du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de l'évolution du PETER (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)
- Suivi des commissions géographiques eau/assainissement
- Suivi de l'entretien des bâtiments communaux
- Suivi de l'éclairage public

CADRE DE VIE et ENVIRONNEMENT

➤ **Responsable** : **Jean-Georges Huck** - Dominique Barabinot, Anne Fischer-Steger, Claude Graff, Fernande Huck, Stéphane Marguin, Christine Meyer, Biljana Zasova Friederich

⇒ Compétences :

- Suivi des actions menées avec le CSA et l'Office de Tourisme Intercommunal
- Suivi du fleurissement communal
- Sécurité dans le village
- Suivi des projets associatifs nécessitant une implication de la commune
- Gestion des actions citoyennes en faveur de l'environnement : Osterputz, Journée citoyenne, ...
- Organisation des manifestations communales : Réception des Vœux, 8 mai, 11 novembre, Dinozé

APPEL d'OFFRES

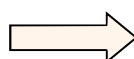
➤ **Responsable** : **Philippe Wantz**

- **Membres titulaires** : Nicolas Einhart, Anne Fischer-Steger, Claudine Huck

- **Membres suppléants** : Eric Meyer, Anne-Cécile Wantz, Biljana Zasova Friederich

⇒ Compétences :

- Suivi du règlement des consultations en fonction du type de marché
- Suivi de la mise en ligne des appels d'offres sur le site de la commune
- Ouverture des plis et attribution des marchés suivant les critères prédéfinis



Suite des commissions en page 4

COMMUNICATION

➤ Responsable : **Claudine Huck** - Claude Graff, Fernan-de Huck, Jean-Georges Huck, Stéphane Marguin

⇒ Compétences :

- Suivi du site internet et des divers moyens de communication
- Elaboration et réalisation du bulletin d'information communal ('s Gemeineràtblattel)

DELEGUES COMMUNAUX à la CCPR

➤ Select'Om : Jean-Georges Huck (titulaire)
Anne-Cécile Wantz (suppléante)



ACTION SOCIALE

➤ Responsable : **Claudine Huck**

- Membres du Conseil Municipal : Anne Fischer-Steger, Fernande Huck, Nathalie Modry

- Représentants d'organismes extérieurs : Francette Fischer-Steger, Liliane Fuger, Marie-Odile Steiner

⇒ Compétences :

- Mise en place d'actions générales de prévention et de développement social visant à assister ou soutenir les personnes âgées, les familles en difficultés, les personnes handicapées, ...
- Suivi des demandes d'aide et de secours d'urgence
- Suivi de la banque alimentaire
- Préparation de la Fête de Noël des Aînés et du personnel communal

TRAVAUX

Dès le mois de mars se sont tenus les travaux de voirie et de mise en sécurité inscrits au budget 2020.

En images, les réalisations de ce printemps

Route de Gresswiller

Particulièrement abîmé par les racines des pins et donc dangereux, le tronçon entre le dépôt communal et l'ancien dépôt de gravats a été entièrement refait. Pour des raisons de sécurité, une ligne blanche a été tracée afin de matérialiser les deux voies de circulation.



Chemin Langenvierzeln



Réfection de chemins ruraux

En 2019, la commission urbanisme avait identifié divers tronçons de voirie qui méritaient d'être entretenus, voire réparés. Un programme de réfection faisant suite à un appel d'offres a dès lors été approuvé par le Conseil Municipal et inscrit au budget 2020, les travaux étant programmés pour le printemps.

Rappelons que la commune est responsable de sa voirie et que des travaux sont régulièrement programmés.



Dans le vignoble, des travaux s'étaient avérés nécessaires sur une section du chemin **Langenvierzeln**. Elle est à présent stabilisée et fait la joie des promeneurs et des cyclistes !



Chemin Meyen



Travaux d'ampleur dans le vignoble ce printemps avec le captage et l'évacuation des eaux de ruissellement descendant le long de la Wisshansemur. Lors de fortes pluies, en raison de l'importance de la pente, le terrain s'érodait, la terre et les gravillons s'amoncelaient sur le chemin du Meyen en contrebas, nécessitant à chaque fois des travaux de remise en état coûteux et chronophages.



Rue de Molsheim



Le programme de réfection de voirie a intégré cette portion de la rue de Molsheim qui était très abîmée.

Aire de retournement



Aménagement d'une aire de retournement au sommet de la rue des Romains pour les véhicules du Select'Om.

Route de Grendelbruch

Mise en place de containers à verre enterrés



Ce type de containers permet de réduire fortement l'impact sonore lié au dépôt de verre. A noter qu'ils sont d'une contenance plus grande que les containers classiques et qu'il y aura lieu de les vider moins souvent.



Travaux de sécurisation - rue Principale

Ecluse et coussins berlinois

L'entrée Est du village a changé d'aspect suite à la mise en place d'une **écluse** dont l'objectif est de réduire la vitesse des véhicules tant à l'entrée qu'à la sortie de l'agglomération.

Conformément au Code de la route, ce sont les véhicules sortants qui sont prioritaires, mais il va de soi que lorsqu'un véhicule est engagé dans l'écluse il convient de le laisser finir sa manœuvre avant de s'y engager soi-même, quand bien même l'on est prioritaire.



Des **coussins berlinois** en enrobé, répartis le long de l'axe principal, viennent renforcer le dispositif. Ils rappellent aux conducteurs et aux cyclistes d'adapter leur vitesse à la vitesse maximale autorisée.



Stationnement

Le dernier volet de la sécurisation de la rue Principale consiste en la matérialisation d'espaces de stationnement. Un traçage provisoire avec le concours de la police pluricommunale a permis quelques ajustements avant le marquage définitif.

Afin de sécuriser la circulation des **véhicules** et celle des **piétons**, et permettre le **stationnement** sur la voie publique, des aires de stationnement, certaines pouvant contenir jusqu'à quatre véhicules, ont été matérialisées de part ou d'autre de la rue. Des passages protégés accompagnent de façon réglementaire le cheminement dédié aux piétons.

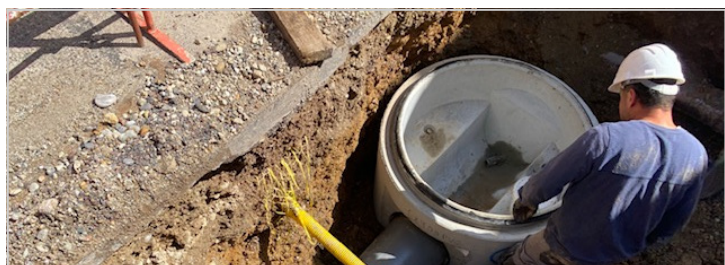
En complément de ces mesures, nous demandons aux riverains de garer leurs véhicules dans leur cour. Cet acte de civisme libèrera des places de stationnement pour les visiteurs.



Captage de sources et point d'eau

En 2017, lors des travaux d'installation du gaz rue Principale, nous avons saisi l'opportunité de faire poser un tuyau PVC à côté de la conduite de gaz, ceci depuis l'entrée du village jusqu'au niveau de la Mairie. Ce travail préparatoire avait été effectué gracieusement par l'entreprise en charge des travaux, moyennant la fourniture du matériel.

L'objectif poursuivi était de capter une source venant du petit jardin public et se déversant dans les eaux claires, puis dans le ruisseau du Rosenmeer.



Lors des travaux de ce début du mois de mai, nous avons capté cette source à environ 2,5 m sous la chaussée pour la récupérer dans un réservoir d'accumulation d'environ 4500 litres. Ce réservoir souterrain a été connecté au tuyau resté en attente depuis 2017.

Cette réserve alimente désormais le point d'eau de source à l'entrée du village (voir photo ci-dessous) et permet de remplir gratuitement petite citerne ou contenant servant à l'arrosage des jardins. Le débit est d'environ 40 litres/minute avec une pression de 1 bar. A terme, cette source alimentera la fontaine qui sera érigée à cet endroit et le surplus rejoindra le Rosenmeer.





En **rouge**, le tracé que suit le tuyau PVC Ø 50 (260 m de long) posé en 2017 - en **bleu**, la zone de réserve de 4500 L.

Recherche de fuites

Interventions du SDEA



Par deux fois au mois de mai dernier, le SDEA est intervenu dans la rue Principale pour réparer des fuites sur le réseau d'eau potable.

Grâce à un système de veille performant, le SDEA contrôle au quoti-

dien les débits de nuit et les volumes produits journaliers afin de détecter les anomalies : débit nocturne élevé, atteinte d'un seuil d'alerte, chute de pression, ... En cas de débit anormalement élevé, des techniciens se rendent sur place et procèdent à des investigations pour détecter les ruptures et les fuites et les réparer dans les plus brefs délais.



Quels enjeux pour les collectivités ?

La lutte contre les fuites est essentielle pour :

- préserver les ressources naturelles,
- réduire la consommation d'énergie liée à la production,
- améliorer les rendements,
- éviter le surdimensionnement des installations.



L'eau est une ressource précieuse, sachons la respecter !



Laegerbrunnen - Saison 5

L'édition 2020, qui est l'an V de la rénovation du Laegerbrunnen, est aussi riche que celles qui la précédaient. La maisonnette qui coiffe la source, appelée « 's Quellehiesel », a reçu sa consécration avec l'installation sur le faite du toit d'une girouette. Cet indicateur de direction du sens des vents est une véritable œuvre d'art réalisée par un jeune artiste local qui a mis tout son talent et toute son âme dans cette belle réalisation.



D'importants travaux d'installation de barrières et de bancs ont été réalisés par l'équipe des bénévoles au cours du mois de juin sur la partie espace vert située en contrebas de la fontaine, ceci afin de compléter l'aménagement et de donner à l'endroit l'attrait qu'il mérite. En effet, on vient maintenant de près ou de loin se ressourcer autour de cette fontaine qui est quelque peu devenue la nouvelle curiosité de notre village.

A présent, les travaux au Laegerbrunnen sont en voie d'achèvement, mais nul doute que de nouvelles idées trottent déjà dans les têtes de cette équipe de passionnés des fontaines.

En bref ce printemps ...



➤ travaux de **raccordement au gaz naturel** dans les rues Badstub, du Rosenmeer, du Wisch, l'impasse du Co-teau et la route de Grendelbruch.



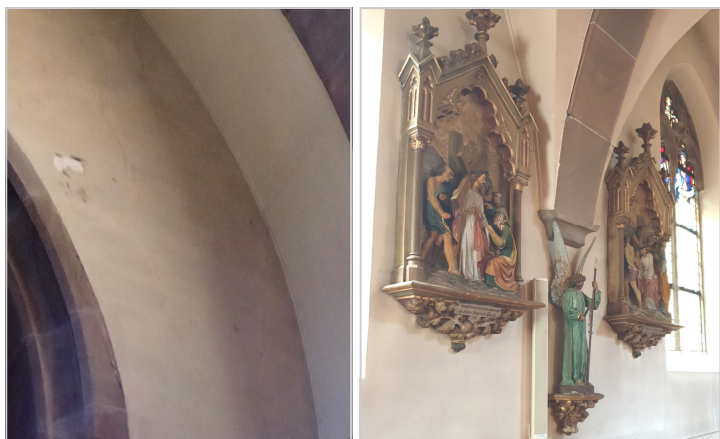
Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

Des travaux en perspective

C'est en collaboration avec le Conseil de Fabrique qu'il a été décidé de rénover la peinture de la nef et de restaurer le Chemin de croix ainsi que les statues de Jeanne d'Arc et de Saint Antoine.

Plusieurs entreprises de la région ont répondu à l'appel d'offres. Les travaux devraient se tenir cet automne.

La rénovation des vitraux du chœur est aussi envisagée. Ces vitraux étant classés, à la demande de la D.R.A.C., le Conseil municipal a mandaté un maître d'œuvre pour établir un diagnostic de la solidité des murs du chœur préalable à toute intervention sur les vitraux.



Le Kangoo de la commune enfin identifiable !



Fleurissement communal



Fleurir les espaces publics afin d'agréer notre cadre de vie tout au long de la belle saison, requiert des achats conséquents. A titre d'exemples :

- 427 plants de géraniums,
- 96 packs de 6 bégonias roses,
- 72 œillets d'Inde bonanza jaunes,
- 54 plants de Sunpatiens,

sur un ensemble d'environ 40 références différentes.

Un grand **bravo** à notre équipe technique pour la plantation et l'entretien des jardinières et des massifs !



Environnement

Il y a quelques semaines, la colline du Berg a fait l'objet d'un **dépôt d'ordures sauvage**. On imagine que devant l'affluence à l'entrée des déchetteries, une personne particulièrement impatiente (non originaire de notre village) a décidé de se débarrasser de ses encombrants dans la nature, à l'abri des regards. L'individu ayant pu être identifié, il est passible d'une amende de 1500 euros et devra payer pour l'enlèvement des ordures.

On se demande sincèrement comment, aujourd'hui encore, on peut être capable d'un tel geste !



La commission « Communication », en lien avec la commission « Cadre de vie et environnement », vous propose dorénavant une page consacrée à des thématiques en lien avec la préservation et la protection de notre environnement si fragile.

Notre unique ambition est de partager des informations, des savoir-faire, des gestes éco-citoyens afin que nous devenions tous, à notre niveau, « veilleurs de la biodiversité ».

Pourquoi préserver les bosquets ?

Les bosquets qui jouxtent les cultures sont un élément important de la biodiversité et de la beauté de nos paysages. C'est l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales essentielles à la nature, mais aussi aux cultures agricoles ou à nos potagers.

Sachons donc les préserver pour le bien-être de la nature et de l'être humain.



Lieu-dit Kreuzweg

Lettre d'Information # 3 du club « Trame Verte et Bleue des Portes Bonheur »

Haies et bosquets sont au cœur de la lettre d'information éditée par la CCPR dans le cadre de la Trame Verte et Bleue des Portes Bonheur.

On nous y rappelle les **fonctions essentielles** des haies constituées d'arbustes locaux : supports de continuités écologiques, habitat pour la biodiversité, effet brise-vent, lutte contre les îlots de chaleur, freins à l'érosion des sols, ...

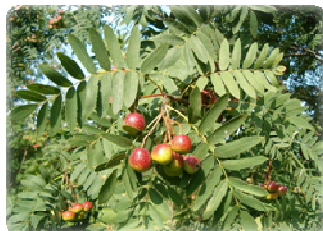
La fiche « Concevoir sa haie » apporte une aide précieuse à tous ceux qui souhaitent planter leur haie en harmonie avec les conditions de sol et de climat. Elle se complète d'un catalogue d'arbres et arbustes locaux.

Les documents et l'actualité de la Trame Verte et Bleue sont téléchargeables sur le site de la CCPR :

www.cportesderosheim.fr

ou sur la page Facebook :

"Club Trame Verte et Bleue des Portes Bonheur"



Cormier - *Sorbus domestica*

Cohabitation dans le vignoble de Rosenwiller



Un nouveau plan de gestion sur le Holiessel

Nombre de promeneurs apprécient le cadre de l'une des plus remarquables collines calcaires en Alsace. Géré par le Conservatoire des sites alsaciens depuis 1989, le Holiessel, et le Berg, voient leurs **pelouses sèches** progressivement recouvertes par des arbustes qui, si aucune mesure n'est prise, étoufferont la flore et la petite faune caractéristiques de ce milieu si particulier.

Des **inventaires naturalistes** sont en cours depuis le mois d'avril pour dresser un état des lieux dont l'objectif est d'aboutir à un plan de gestion permettant de préserver dans la durée le fragile éco-système sur les hauteurs du village.

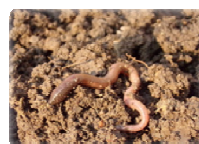
La CCPR travaille sur ce dossier en partenariat avec le CSA, en apportant un soutien financier dans la mise en œuvre du futur plan de gestion.

Biodiversité du sol ou « Trame Brune »

Dans La Dépêche Verte du mois de juin 2020, la FREDON attire l'attention des lecteurs sur la nécessité de **préserver les sols** et la biodiversité qu'ils abritent, d'où le concept de Trame Brune.

Le sol est un système complexe naturellement recycleur, générateur et épurateur. La fertilité du sol et son bon fonctionnement sont intimement liés à la présence de ses hôtes : bactéries, champignons, faune invertébrée, mammifères, végétaux.

Aujourd'hui **menacés**, le sol et sa biodiversité ont besoin d'une prise de conscience générale dans la population. Cet écosystème souffre principalement de l'érosion, de la baisse de la teneur en matière organique, de l'artificialisation des sols, de la pollution et du tassement.



Plus un écosystème est riche, plus il est résilient et permet de limiter la prolifération d'insectes ou champignons ravageurs.

<https://fredon-alsace.fr> et sur notre site.



ROSENWILLER

A la suite du vif succès remporté par l'exposition « *Présence juive à Rosenwiller : une longue histoire au fil des siècles* », l'équipe rédactionnelle a décidé de rassembler le fruit de ses recherches dans une publication qui sera présentée lors des Journées Européennes de la Culture et du Patrimoine Juifs,

Dimanche 6 septembre 2020 à 10h30

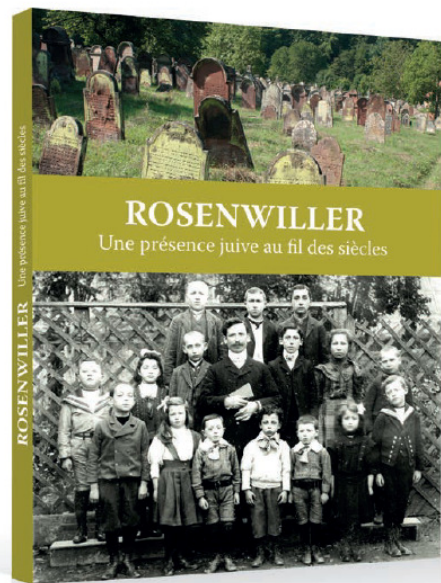
Salle communale Swisser

L'ouvrage, édité avec le soutien de l'Association Sportive et Culturelle de Rosenwiller et de la commune, ainsi que d'autres organismes publics ou associatifs, sera disponible à la vente à l'issue de la présentation.

ROSHEIM

Ce même dimanche, les Amis de Rosheim organisent un **concert de chant et musique yiddish à 17h**, à la Halle du marché.

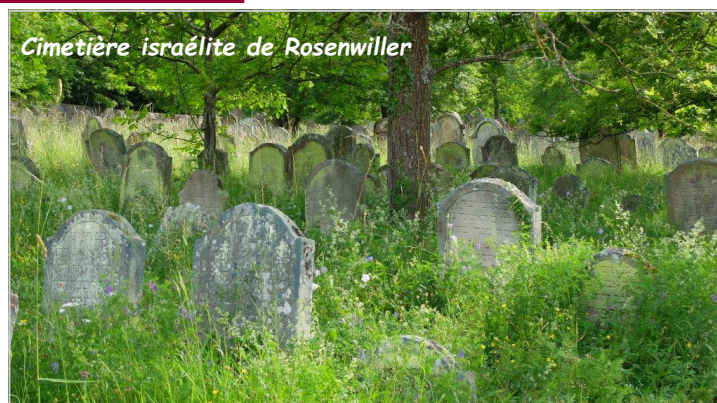
Se produira le duo formé d'Anne Schlick (chant et nyckelharpa) et Fabrice Kieffer (accordéon chromatique et percussions). Avis à tous les mélomanes !



Veilleurs de mémoire

A l'instar de ce qui se fait pour d'autres cimetières israélites, des bénévoles ont constitué un groupe de « veilleurs de mémoire ». Leur mission consiste à faire des rondes deux ou trois fois dans la semaine, selon un planning établi entre eux. Cette démarche permet, le cas échéant, de faire remonter au plus vite à la gendarmerie les dégradations dues à des actes de vandalisme.

Pour tout renseignement, merci de vous adresser à la Mairie. L'équipe accueille toute personne motivée.



Nouvelles de la L.P.O. Alsace

C'est le **1er août 2020** que le siège de la L.P.O. Alsace s'installe officiellement à Rosenwiller dans ses nouveaux locaux, soit 10 ans exactement après l'inauguration du centre de soins.

Conçu pour recueillir jusqu'à 500 animaux par an, le centre est très vite devenu victime de son succès. En témoignent les 4169 animaux pris en charge par l'équipe de soigneurs en 2019 !

Les travaux engagés ont permis à la fois son extension et l'aménagement de locaux administratifs. La L.P.O. rappelle que le centre ne se visite pas. En revanche, une présentation en images sera programmée cet hiver.



Animation

NOUVEAU ! Un foodtruck à Rosenwiller



Venez à la rencontre de **Pauline**, à bord du fameux **camion restaurant orange LocaDévore** ! Pauline confectionne de délicieuses recettes avec des **produits locaux et de saison**. Les ingrédients

proviennent de producteurs et moulins des alentours, sélectionnés pour la qualité de leurs produits et leur valeur environnementale. La majorité des produits provient de l'agriculture biologique.

Quand ? Le jeudi en semaine paire de 18h30 à 20h30.

Où ? Parking du rond-point.

Quoi ? Un plat du jour, des burgers, des piadines, et aussi des desserts.

En raison de la situation sanitaire, il n'est pas possible de consommer sur place, à table. Afin d'éviter au maximum les attroupements, Pauline vous prie de favoriser les **pré-commandes** au :

☎ **07 70 37 93 60.**



Masques « grand public »

La Commune vous informe qu'elle a réceptionné au mois de juin un lot de **masques « grand public » lavables**. Etant donné l'absence de pénurie de masques actuellement, la décision a été prise de les stocker en mairie dans l'éventualité d'une nouvelle vague épidémique.

Toutefois, ces masques sont tenus à la disposition de la population dans la limite d'un masque par personne (adulte et enfant à partir de 11 ans) sur simple demande au secrétariat de mairie.

Soyons tous attentifs à respecter les **gestes barrières**, particulièrement dans les lieux clos ou mal ventilés. Le port du masque dans les lieux publics est dorénavant obligatoire.



Pandémie et solidarité

L'expérience inédite du confinement a suscité des élans de **générosité** et de **solidarité** dans notre commune. Elle nous a prouvé que l'individualisme n'est pas forcément une réalité, ou bien une fatalité, et que nous sommes nombreux à nous soucier les uns des autres.

La municipalité tient à saluer, tout particulièrement, l'engagement au service des autres de la part de plusieurs personnes qui, dans l'ombre, ont confectionné des masques ou des surblouses qu'elles ont mis à la disposition des habitants ou de personnel soignant.

Pour leur beau geste désintéressé, nous leur disons :



M E R C I !!!



NOUVEAU à ROSENWILLER

Livraison de produits maraîchers locaux

A partir du 19 août 2020

Les mercredis de 17h à 19h




Chez : Vins Clément HUCK - 55, rue principale

Retrouvez Vincent DESPREZ, maraîcher des "Jardins du Bischenberg". Son éthique vous garantira des **produits Bio et locaux**, cultivés au plus proche de votre assiette, dans le respect de l'environnement et des saisons.

En pratique :

1. Visualisez la liste des produits disponibles chaque semaine sur la page Facebook®

 [Jardins du Bischenberg](#), page accessible avec ou sans compte Facebook®

2. Composez votre panier

3. Commandez sur : jardinsdubischenberg@gmail.com

le lundi avant 18h

➤ Notez «commande Rosenwiller» en objet

4. Réglez et retirez votre commande le mercredi soir.

« **Consommer local, un geste engagé** »

100%
Fraîcheur

Une initiative de la commission
Cadre de vie et Environnement

Merci à Sonia et Clément HUCK
pour leur collaboration !

100%
Confiance

Informations Chasse

Suite aux divers appels d'habitants nous faisant part de leur inquiétude concernant des détonations en journée, Eric Meyer, responsable de la commission « Forêt et Chasse », apporte les éclaircissements suivants :

« Suite à l'arrêté du 30 juin 2020 fixant le sanglier comme espèce susceptible d'occasionner des dégâts (ESOD) à cause des dégâts importants qu'il occasionne dans les cultures, la période d'ouverture de la chasse est prolongée jusqu'au 31/03/2021.

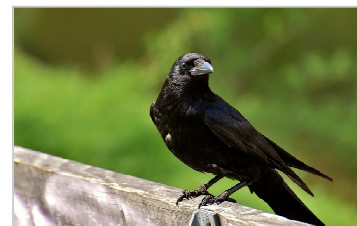
(La période d'ouverture normale étant du 01/06/2020 au 01/02/2021)

Tir de nuit des sangliers

Des actions de tir de nuit pourront être exercées sur les cultures en dehors des bois jusqu'au 01/02/2021. Ces actions se dérouleront à une distance minimum de 200 m des habitations, dans le strict respect des règles de sécurité.

Tir des corbeaux

Pour limiter les dégâts agricoles également occasionnés par les corbeaux et les corneilles, les gardes-chasses et les personnes mandatées peuvent détruire par tir ces espèces jusqu'au 31 juillet 2020. L'ouverture générale se fera le 23/08/2020. »



Produit de la chasse : le saviez-vous ?

La commune perçoit annuellement un loyer de la part du locataire du lot de chasse. Cet argent sert notamment à financer la réfection des chemins ruraux.

Bibliothèque de Rosenwiller

Contact : Odile Weiskopf
Simone Einhart



☎ 03 88 50 73 69 (aux heures d'ouverture)
✉ bibliothequerosenwiller@wanadoo.fr

INFORMATION AU PUBLIC

La bibliothèque a rouvert ses portes lundi 6 juillet. Les locaux ont été réaménagés pour répondre aux mesures sanitaires anti-COVID. Information à l'entrée.

Le port du masque est obligatoire pour tous, dès l'âge de 12 ans.



Vendredi 29 juin : lecture sous les étoiles

Le doux clapotis de l'eau de la fontaine et le clair de lune ont bercé les participants venus profiter du cadre enchanteur du Laegerbrunnen pour l'édition 2020. Ce fut l'occasion d'inaugurer les bancs mis en place cet après-midi-là et d'en apprécier le confort !

Prochaine pause-lecture :

➤ **Samedi 12 septembre** de 17h à 19h.

Bienvenue à tous les fans de lecture pour un moment de partage convivial, l'occasion de faire connaître et d'échanger autour de vos romans préférés de l'été !

Retrouvez nos infos sur le site de la commune, rubrique [vie locale](#) puis [bibliothèque](#).

Horaires : - **lundi** de 18h à 20h
- **samedi** de 13h30 à 15h30

Attention : jusqu'au 6 septembre inclus, ouverture uniquement les lundis de 19h à 21h.

Accueil en Mairie

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, secrétaire :

Lundi : 8h00 à 12h00
Mardi : 8h00 à 12h00
Mercredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi : 8h00 à 12h00
Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Samedi : 9h00 à 11h00 les 1er et 3e samedis du mois

Réception par M. le Maire ou l'un de ses adjoints uniquement sur rendez-vous.

La Commission Communication - Claude Graff, Claudine Huck, Fernande Huck, Jean-Georges Huck, Stéphane Marguin, Philippe Wantz

Etat Civil

Grands anniversaires

- 80 ans : Mme Cécile EINHART, le 31 décembre 2019
- 85 ans : M. Antoine RICHERT, le 1er janvier
- 80 ans : Mme Liliane FAUST, le 20 janvier
- 85 ans : M. René HUCK, le 17 février
- 90 ans : M. Xavier MEYER, le 15 mars
- 80 ans : Mme Marie-Anne WANTZ, le 10 avril
- 85 ans : M. Albert SCHNEIDER, le 12 avril
- 80 ans : M. René FREY, le 24 avril
- 85 ans : Mme Marie-Odile MEYER, le 23 mai

Noces de Palissandre (65 ans)

- M. et Mme Bernard et Adèle SCHULTHEISS, le 29 avril

Noces d'Or

- M. et Mme Alfred et Julienne RINGWALD, le 20 juin

Mariage

- M. Jean-Claude STOLL et Mme Esther TOUSSAINT, le 20 juin

Naissance

- Ewen BACKERT, né le 4 mai au foyer de M. Loïc BACKERT et Mme Marie AGUECI-ASCHBACHER

Décès

- Mme Valentine ARNOLD, née MEYER, le 8 décembre 2019, à l'âge de 85 ans
- Mme Alice HERR, née MULLER, le 5 décembre 2019, à l'âge de 89 ans
- M. Jacques MEYER, le 6 janvier, à l'âge de 87 ans
- M. Nazzareno PACIOTTI, le 24 janvier, à l'âge de 82 ans
- M. Jacques MOCKERS, le 30 avril, à l'âge de 64 ans

Nouveaux arrivants

- M. Maxime BOCK et Mme Kelly SPONNE, le 27 juin

Mairie de Rosenwiller

2, Place de l'Eglise
67560 Rosenwiller

Tél : 03 88 50 41 66
Fax : 09 70 06 87 93

Email : secretariat@rosenwiller.com

Notre site : www.rosenwiller.com



LOCATION DES SALLES COMMUNALES

En raison de la crise sanitaire actuelle et en application des dernières directives préfectorales, **les salles communales sont fermées à la location.**

Nous restons attentifs à l'évolution de la situation et vous tiendrons informés lorsque la location sera de nouveau possible.